

**GRAND PRIX**  
Roubaix 1909  
Grand Prix Paris 1909  
Grand Prix St-Louis 1909  
Soigner des contre-  
lapses.  
L'Éducation française.  
Apprentissage gratuit.

Cinquante-quatrième année. — N° 147

ADMINISTRATION : 71, Grande-Rue, à Roubaix

SAMEDI 22 MAI 1909

ABONNEMENTS & ANNONCES

A Roubaix : Aux bureaux du journal, Grande-Rue, 71.  
A Valenciennes : Aux bureaux du journal, rue de la Station, 22.  
A Lille : Chez M. Henri Lefebvre, rue de la Station, 22.  
A Paris et à Bruxelles : Dans les agences de publicité.  
On trouve à Paris dans les bibliothèques des parcs et principales boulevards

LE NUMÉRO

5 Centimes

ÉDITION DU MATIN

TOUS LES JOURS  
SIX et HUIT pages

BUREAUX ET RÉDACTION  
ROUBAIX, 71, Grande-Rue, 71-73  
TOURCOING, 33, rue Carnot, 33-35

TOUS LES JOURS  
SIX et HUIT pages

LE NUMÉRO

5 Centimes

TARIF D'ABONNEMENTS

Roubaix-Tourcoing, le Nord et les Départements : Trois mois, 15 francs ; six mois, 28 francs ; un an, 52 francs.  
Les autres Départements et l'Étranger le payent en avance.  
Agence particulière à Paris, 20, rue Feytaud

## L'échec de la Grève générale : Fin de la grève des Postiers et des Terrassiers

### LA GRÈVE GÉNÉRALE A COMPLÈTEMENT AVORTÉ

#### Les Postiers et les Terrassiers décident de reprendre le travail

#### RIXES ENTRE GRÉVISTES ET AGENTS DE POLICE NOMBREUSES ARRESTATIONS LES ACTES DE SABOTAGE SE MULTIPLIENT

La grève générale a vécu. Vendredi soir, les derniers postiers qui n'avaient point encore réintégré leurs bureaux, et les ouvriers terrassiers ont voté la reprise du travail. L'échec de la grève générale est surtout sensible pour la C. G. T., qui n'a pas été obéie par ses troupes.

Une leçon s'en dégage : c'est que l'organisation révolutionnaire de la rue, franco-allemande, est loin d'avoir l'autorité et l'influence qu'on lui prêtait un peu bénévolement et sa défaite ne révélera point son prestige, au contraire.

### LE MEETING DES POSTIERS Ils remercient les ouvriers de leur solidarité et votent la reprise du travail

Paris, 21 mai. — Les postiers non grévistes étaient convoqués cet après-midi au manège St-Paul.

A deux heures les organisateurs du meeting sont à leur place. Le contrôle à l'entrée est rigoureux. Il faut être postier ou délégué d'une fédération pour être admis à l'intérieur.

On remarque des membres du Comité confédéral : MM. Niel, Yvetot, Thil.

Le premier est vivement pris à partie par certains grévistes. Il y a à peine 200 personnes réunies et qui semblent perdues dans la vaste salle du manège. Des paroles échangées avant l'ouverture du meeting, il semble résulter que les postiers s'abstiennent. Dès lors, observent des chefs de la C. G. T., pour qui nous batrions nous ? Et pourquoi nous obstinons-nous, contre l'impossible à galvaniser des morts ?

M. Courade déclare la séance ouverte. M. Pauron prend aussitôt la parole.

— Nous avions obtenu, dit-il, le concours de la classe ouvrière. Des engagements formels avaient été pris, notamment par Guéroux, du Syndicat des chemins de fer.

Quand l'heure a été venue pour lui de tenir ses promesses, il s'est rétracté.

L'ajournement du Syndicat du gaz a empêché ses adhérents de soutenir les postiers. D'autres secrétaires de syndicats sachant qu'ils ne seraient pas suivis nous ont promis l'immédiatement leur concours.

Seuls ou à peu près seuls, les terrassiers nous ont donné la mesure de tout leur dévouement, mais le Comité fédéral des C. G. T. estime qu'en présence de l'attitude des autres syndicats, de l'attitude de la majorité des postiers qui ont trahi la classe ouvrière, il est inutile que les terrassiers s'exposent à se faire tuer. Que donc nos camarades qui ne sont pas révoqués reprennent le travail. Mais tenez pour certain que nous nous préparons à de nouvelles luttes, que le grain que nous avons semé germes.

M. Vallette, un ambulant révoqué, rend à son tour, hommage aux terrassiers et proclame à son tour que la reprise du travail s'impose, rendue nécessaire par la situation même.

M. Chobaux, des ouvriers des lignes, parle à son tour.

### INTERVENTION DE M. NIEL

Enfin, M. Niel, secrétaire général de la C. G. T., parle d'une voix étouffée.

Il commence par faire l'éloge de la classe ouvrière, qui était prête à marcher avec les postiers, mais il faut avouer, dit-il, que pour grand qu'il ait été l'enthousiasme, il a été loin d'être complet. C'est que nous doutions un peu de la grève des postiers et du nombre des grévistes surtout.

C'est pourquoi nous avons fait un second appel, espérant amplifier le mouvement et comptant sur de nombreux postiers dans cette salle.

Vous constatez vous-mêmes que nous n'avons pas été suivis.

Il y a mieux. Le comité confédéral a reçu ce matin une lettre du camarade Pauron, qui le désageait en quelque sorte de l'engagement pris ; il est permis à tout le monde de tromper, votre geste a été beau, camarades fonctionnaires ; il a peut-être manqué d'habileté.

La salle applaudit, quelques coups de sifflet se font entendre et M. Simonnet sous-adjoint révoqué, vient demander à l'assemblée d'établir les responsabilités. Deux ordres du jour : l'un de remerciement aux ouvriers, l'autre déclarant la fin de la grève sont votés.

Un terrassier qui se trouve dans la salle, s'écrit : Vous nous lâchez, après nous avoir fait perdre notre travail.

Il n'y a que vous, lui répond M. Pauron. Et l'assistance s'écoule.

Demain les grévistes qui ne sont pas révoqués se présenteront dans les bureaux. Les autres se rendront dans les permanences où l'on étudiera les moyens de leur procurer du travail.

### 15.000 terrassiers réunis au Tivoli-Vaux-Hall votent la reprise du travail

Paris, 21 mai. — Dès midi et demi, une grande animation régnait place de la République. Les terrassiers et ouvriers du bâtiment en grève arrivaient par groupes.

A une heure et demi, ils étaient 5.000, à deux heures, la salle de Tivoli était comble, — on peut évaluer à 10.000 le nombre des auditeurs, — et près de 5.000 ouvriers étaient obligés de stationner dans les rues voisines.

En prévision d'incidents, un important service d'ordre avait été organisé sous la direction de M. Touhy et de MM. Grilères, Noriot et Orsatti, commissaire divisionnaire, qui avaient à leur disposition des agents des neuvième, dixième et onzième arrondissements, des agents des brigades de réserve, des détachements de cuirassiers, de gardes à cheval et de gardes à pied, massés rue de la Douane, rue Beaurepaire et quai Valmy.

quand les ouvriers du bâtiment peuvent réintégrer leurs chantiers.

Après avoir entendu diverses récriminations contre les autres syndicats qui ne se sont pas joints au mouvement gréviste, les terrassiers ont voté un ordre du jour par lequel les ouvriers terrassiers engagent la C. G. T. à décrire la reprise du travail pour demain.

La C. G. T. va publier un manifeste en vue de cette reprise.

### Sortie mouvementée PLUSIEURS ARRESTATIONS

Au moment de la sortie, M. Lépine vient se placer au face de la porte de sortie. La plupart des assistants manifestent en chantant l'Internationale. Le préfet donne alors l'ordre à ses agents de faire sortir par petits paquets. Certains groupes doivent passer par la place de la République, d'autres par le quai Valmy. Les manifestants se montrent alors tellement surexcités dans la salle, que le préfet de police intervient et déclare que tant que le calme ne sera pas obtenu personne ne sortira.

Les manifestants lui répondent par le chant de l'Internationale et par des coups de sifflet, par des cris nourris de « A bas Clémenceau ».

Ils tentent de forcer la porte grillée de secours de Tivoli, mais ils ne peuvent y parvenir.

La sortie se poursuit par la grande porte. Plusieurs ouvriers en passant devant les cuirassiers montrent leur poitrine et crient : Tirez-donc ! Rue de la Douane, un manifestant qui se trouve devant la porte d'un establi, lance une chaise sur les agents, il est aussitôt arrêté. Plusieurs arrestations ont été également opérées pour refus de circuler.

Enfin le gros des manifestants est dispersé. La place de la République et les abords de la Bourse du Travail reprennent leur physionomie habituelle.

Le service d'ordre apparent est retiré, mais les troupes tenues en réserve à la caserne d'Eau et sont maintenues pour parer à tout événement.

### Une bagarre entre terrassiers et agents DEUX AGENTS BLESSÉS TROIS ARRESTATIONS

Une bagarre s'est produite ce matin, vers une heure, boulevard Laune, entre des agents du 10<sup>e</sup> arrondissement et des ouvriers terrassiers.

Le brigadier Tardy ayant voulu arrêter un ouvrier terrassier nommé Auguste Biot, âgé de vingt-huit ans, qui était monté en bicyclette et n'avait pas sa lanterne allumée, celui-ci injuria et le frappa.

Des passants intervinrent et l'un d'eux alla chercher le gardien de la paix Chapuis, mais, tout à coup surgirent deux autres terrassiers et tous trois frappèrent les agents.

Finalement, on put se rendre maîtres des forcenés qui furent conduits devant M. Caudel, commissaire de police du quartier de la Porte-Dauphine.

### Usine envahie par les grévistes GRAVE INCIDENT PLACE BEAUGRENELLE LE PROCUREUR DE LA RÉPUBLIQUE SAISI

MM. Ansoit et Cie, entrepreneurs, viennent d'adresser à M. le Procureur de la République, la plainte suivante :

« Nous, soussignés, Ansoit et Cie, entrepreneurs, demeurant à Paris, 27, rue du Maroc, chargés de la fourniture du courant électrique nécessaire à l'exécution des travaux du 2<sup>e</sup> lot de la ligne métropolitaine n° 8, avons l'honneur de porter à votre connaissance les faits suivants :

« Mercredi 19 mai, vers une heure et demi du soir, l'ingénieur qui, pour notre compte, est chargé de la surveillance du chantier, venant de déjeuner, trouva notre usine de la place Beaugrenelle envahie par des grévistes, qui mettaient notre personnel en demeure de jeter les fûts bas et d'arrêter les machines. Il voulut parlementer et insister pour marcher, en raison des dangers que pouvait présenter l'arrêt des pompes d'épuisement, mais celui-ci paraissait conduire la manifestation lui infligea l'ordre d'arrêter, sous peine de voir saboter l'usine par les grévistes et aussi de se voir couper les reines s'il persistait dans son attitude.

« En présence de ces menaces, les machines ont été arrêtées, et, en conséquence, nous venons, Monsieur le Procureur de la République, vous demander qu'une instruction soit ouverte d'urgence pour rechercher les coupables et établir leur responsabilité. »

### LE SABOTAGE EN PROVINCE FILS COUPÉS OU LIÉS

Epinal, 21 mai. — Entre Doupaire et Mirecourt (Vosges), les fils de la ligne télégraphique entre Paris et Epinal ont été liés par du laiton.

Avignon, 21 mai. — La nuit dernière, près de la gare de Sorgues (Vaucluse), des inconnus ont coupé les fils des câbles protégés les voies. On s'est aperçu des dégâts assez tôt pour éviter une catastrophe.

Dans cette région également, de nombreux fils télégraphiques ont été coupés.

### TRIPLE ARRESTATION A NANCY

Nancy, 21 mai. — Hier soir, à sept heures, deux individus ont coupé les fils téléphoniques du secteur de la rue des Jardinières, à Nancy. Il en est résulté un court-circuit qui a provoqué un incendie rapidement éteint par les pompiers, à l'école Saint-Georges. Les dégâts sont insignifiants.

A neuf heures du soir, des fils téléphoniques ont également été coupés sur un autre point de la ville, puis reliés les uns aux autres.

Les auteurs de ces actes de malveillance ont été arrêtés ce matin par la sûreté.

Ce sont trois enfants, nommés Gustave Lavielle, âgé de dix ans ; Arthur Didier, onze ans, et Antoine Hoffmann, douze ans, qui déclarent avoir été punis par personnes à commettre ce méfait.

### BOITE AUX LETTRES INGENOISE

Le Havre, 21 mai. — Le facteur du bureau Mœnier a porté plainte, au nom de son administration, contre un individu, très malheureusement inconnu, qui, en jetant des allumettes enflammées dans la boîte aux lettres placée rue Saint-Denis, 5, a brûlé partiellement des lettres et une carte postale illustrée. Une enquête est ouverte.

### Conseil des Ministres

#### Le statut des fonctionnaires Les ministres se mettent d'accord

Paris, 21 mai. — Les ministres et sous-secrétaires d'Etat se sont réunis ce matin, en Conseil de Cabinet, au ministère de l'Intérieur, sous la présidence de M. Clémenceau.

#### Le statut des fonctionnaires

Ils se sont mis définitivement d'accord sur l'ensemble du projet de loi réglant le droit d'Association et le statut légal des fonctionnaires. La rédaction du projet sera écrite aujourd'hui et soumise au Conseil qui se tiendra demain à l'Élysée, sous la présidence de M. Fallières.

#### LES BASES DE L'ACCORD

Une transaction  
A l'issue du Conseil de Cabinet, qui a eu lieu ce matin, au ministère de l'Intérieur, les ministres ont déclaré que l'accord s'était fait entre tous les membres du gouvernement sur toutes les questions relatives au statut des fonctionnaires. Cependant, le texte n'en est pas encore arrêté, et il ne sera probablement soumis au Conseil des ministres qui se tiendra demain matin, à l'Élysée.

Dans quelles conditions l'accord s'est-il fait ? Là-dessus, les ministres se refusent à donner aucun renseignement, et ils ont, au cours du Conseil, l'engagement de ne rien divulguer du projet avant la séance du Conseil des ministres de demain matin.

Cependant, sur la question de discipline, sur laquelle le désaccord était le plus profond, nous croyons savoir que le gouvernement, sans l'adopter dans son ensemble, n'a pas rejeté complètement toutes les dispositions du système proposé par M. Briand, tendant, on le sait, à la création de tribunaux administratifs qui auraient à connaître de toutes les peines disciplinaires dont les fonctionnaires pourraient être passibles.

### Le Drame de l'Impasse Ronsin

#### La police a arrêté M. Nonancourt le modèle Angelo Tardivel SERAIT-CE L'ASSASSIN DU PEINTRE STEINHEIL

Paris, 21 mai. — Angelo Tardivel, dénoncé par Allaire, comme l'un des auteurs du crime de l'Impasse Ronsin, vient d'être arrêté.

C'est à Nonancourt, dans l'arrondissement d'Evreux, qu'il a été découvert sur les indications fournies par la police de Saint-Malo. Il sera transféré aujourd'hui même à Versailles, car, c'est le parquet de Versailles, qui a lancé le mandat d'arrêt, et mis à la disposition de M. André, juge d'instruction.

#### Au palais on ne croit pas à sa culpabilité

Rappelons à cette occasion que, dans les milieux judiciaires officiels, on n'admet pas que Tardivel, puisse avoir trempé dans le crime de l'Impasse Ronsin. On s'est fait sur l'incident des révélations d'Allaire une opinion qui paraît définitive : Allaire a voulu se venger de Tardivel, ou lui attribuer de fausses confidences, ou Tardivel a voulu se vanter en les faisant. L'enquête paraît donc purement à son point d'arrivée.

#### Le passé de Tardivel : Il aurait été mêlé au drame de l'Impasse Ronsin

Tardivel était arrivé à Nonancourt, il y a trois semaines environ ; il y vivait de son travail de cordonnier. Son arrestation a été faite dans le plus grand mystère et les autorités locales prétendent ne pas connaître l'identité du prisonnier. Cependant, c'est bien de Tardivel qu'il s'agit.

Nous croyons savoir que ce n'est pas la première fois que la police s'occupe de Tardivel, à propos de l'affaire Steinheil. Il ne figure pas parmi les témoins entendus à l'instruction, mais des inspecteurs de la Sûreté sont entrés en conversation avec lui. A la suite de ces entretiens, le modèle changea cinq ou six fois de domicile en fort peu de temps, et lorsqu'un témoin est ramené l'attention sur lui il fut impossible de retrouver sa trace.

La suite de l'enquête dira ce qu'il faut penser des dénonciations d'Allaire, mais il est certain, dès maintenant, que Tardivel a joué dans le milieu où s'est déroulé l'affaire Steinheil.

### LE TRAFIC DES GRACES

#### L'AFFAIRE MARIX A L'INSTRUCTION

Paris, 21 mai. — M. le juge d'instruction a entendu vendredi différents témoins, parmi lesquels MM. Pierre Chapelle et Cera de Luna.

### LE PÈRE ET SA FILLE

#### INCULPÉS DE QUATRE ASSASSINATS ILS DOIVENT FAIRE DES AVEUX

Dijon, 21 mai. — Les agents de la brigade mobile de la Sûreté de Dijon mandés par le Parquet de Bar-sur-Seine pour rechercher les auteurs de l'assassinat des époux Guillaume, propriétaires à Chelsey, assassinat commis le 24 janvier, viennent de procéder à l'arrestation de Bouchardat, fermier dans cette commune, et de sa fille Maria.

L'empreinte de l'index sanglant laissée sur un litre d'eau-de-vie a fait reconnaître Bouchardat et sa fille a été reconnue grâce à des morceaux d'étoffe d'un écheveau arraché par les clous de ses souliers.

Les Bouchardat se sont reconnus les auteurs d'autres crimes commis il y a deux ans à Vanlay, où les époux Thuillier furent assassinés comme les époux Guillaume.

### UNE BAGARRE A L'ARSENAL DE TOULON

Toulon, 21 mai. — Une grave bagarre a éclaté ce matin à l'arsenal de Toulon, entre les matelots de l'équipage du repêchage « Le Travailleur ».

La bagarre fut appelée et rétabli l'ordre, plusieurs matelots furent aussitôt arrêtés.

### UN NOUVEAU SCANDALE A L'HORIZON

#### Un ministre compromis Il devra démissionner

Paris, 21 mai. — Notre confrère l'Intransigeant, à qui nous en laissons toute la responsabilité, publie l'information suivante :

L'affaire Marix commence à peine, qu'un très gros scandale se prépare, qui verra un ministre en exercice et l'un des plus atteints des derniers temps.

Il s'agit, cette fois, non d'une affaire politique, mais d'une affaire privée, affaire d'argent où le collègue de M. Clémenceau apparaît dans une posture singulièrement délicate.

Tous les efforts ont été faits par le ministre en question pour obtenir de la femme qui le met en cause, Mme X..., de Z..., le retrait de sa plainte. Mais cette personne se dit armée, en possession de documents les plus formels. L'affaire ne peut manquer d'être connue et elle entraînera probablement la chute de celui que les attaques les plus violentes n'ont pu jusqu'ici ébranler.

### Le Conseil Supérieur de la Marine

#### Il réclame 45 CUIRASSÉS 140 TORPILLEURS et 64 SOUS-MARINS

Paris, 21 mai. — Selon le Journal des Débats, ce n'est pas 38 cuirassés, mais 45, que demande le Conseil supérieur. Il est vrai qu'il peut s'appuyer sur le précédent du Conseil de 1906, qui demandait 38 cuirassés et 15 croiseurs-cuirassés.

Renonçant à ces derniers on peut aujourd'hui reporter leur tonnage sur la catégorie voisine, celle des cuirassés.

Quant aux torpilleurs le Conseil en fixe le nombre à 60 pour les grands et 80 pour les plus petits. Il réclame enfin 64 sous-marins. Les deux Conseils de 1905 et 1906 en demandaient l'un et l'autre 121.

### CHAMBRE DES DÉPUTÉS LES PRIMES A LA SÉRICICULTURE

Paris, 21 mai 1909.  
La séance est ouverte à deux heures vingt, sous la présidence de M. Brisson.

On discute le projet de loi relatif à la sériciculture et aux filatures.

L'article 4, leur accord, proportionnellement au travail annuel de la bascule, une prime de 400 francs par bassin, étant à plus de trois baux, et une prime de 200 francs par bassin, même à un baux, pour les filatures de cocon double.

M. Devèze soutient un amendement portant que ces primes ne seront allouées que sous condition d'un salaire de 2 fr. aux ouvrières filées. Le salaire actuel est de 1 fr. 60.

M. Cruppi, ministre du travail, répond.

Il reconnaît qu'il y a beaucoup à faire pour les filatures. Mais il déclare que la loi actuelle est une loi de compensation douanière. Peut-on y insérer une condition relative au travail ? C'est impossible. Nous aboutrons à une anarchie économique. (Protestations à l'extrême gauche.)

M. Journeux. — Cependant dans votre loi vous créez une cause de secours.

M. Cruppi. — C'est déjà là une innovation très sérieuse. Il serait dangereux d'aller plus loin.

M. Cruppi accepte d'ailleurs le renvoi à la commission des travaux, de l'amendement de M. Devèze et des amendements analogues.

La disposition de l'amendement Devèze est prononcée par 249 voix contre 216.

Un autre amendement de M. Fournier, tendant à faire obtenir aux ouvrières une augmentation journalière de 0 fr. 25 à prélever sur la prime, est renvoyé à la Commission.

Les 4 premiers paragraphes de l'art. 4 sont adoptés. M. Roujon dépose, puis retire, un amendement pour la création d'une caisse de secours et d'invalidité en faveur du personnel ouvrier.

L'ensemble de l'art. 4 est adopté et la suite de la discussion est renvoyée à lundi à 2 heures.

La séance est levée à 6 heures 55.

### SÉNAT

Paris, 21 mai.  
La séance est ouverte à 3 h. 15, sous la présidence de M. Doumer.

### L'EMPLOI DE LA CERUSE

L'ordre du jour appelle la discussion du projet de loi sur l'emploi de la ceruse dans les travaux de peinture exécutés à l'intérieur des bâtiments. La parole est donnée à M. Fédoulin, rapporteur.

M. Fédoulin. — La Commission a estimé que la loi pouvait et devait étendre aux travaux extérieurs l'interdiction de l'emploi du blanc de ceruse déjà édictée pour les travaux intérieurs.

On a dit que l'interdiction allait atteindre l'industrie plombifère en France. Il n'en est rien ; le Sénat ne peut s'arrêter à ces considérations.

Un amendement de M. Delahaye tendant à lever l'interdiction de la ceruse pour les travaux extérieurs est repoussé par 207 voix contre 72.

L'article 3 prévoit le versement d'une indemnité aux industriels. MM. Cazeneuve et Flassières s'y opposent. Leur amendement est repoussé par 141 voix contre 125.

Le Sénat s'ajourne ensuite à mardi.

La séance est levée à 6 heures 50.

### L'Incident de Casablanca

#### La décision du tribunal d'arbitrage

La Haye, 21 mai. — Le surarbitre dans l'affaire de Casablanca, M. Hammerschildt va mieux. Il fait des promenades en voiture.

Les plus grandes précautions ont été prises pour garder le secret absolu de la décision jusqu'au moment du prononcé qui aura lieu demain à trois heures.

### CHOSÉS ET AUTRES

— Hier, un postier qui comparaisait devant le Conseil de discipline a crié : « Vous n'êtes pas des juges, vous êtes des laquais ! »

— Et comment s'appelle-t-il ?

— Valot.

Petite affiche placardée par un postier factieux sur le mur du ministère des Travaux publics :

PARQUETS EN EXPRESSIONS  
Certains actes déqualifiés font le mal pour se venger de bien qui émeut leur ignominie.

Louis Veuilard.

### Le Voyage des Crick-Sicks EN ALLEMAGNE

#### Détails rétrospectifs. — Le Concert de Gala au Kurhaus de Wiesbaden

Appréciations des journaux allemands. — La réception par les Sociétés chorales de la ville. — Excursion sur le Rhin. — La rentrée à Tourcoing.

Il n'est pas sans intérêt de revenir un peu plus longuement sur la superbe excursion que la Société nationale Les Orphéistes Crick-Sicks vient d'effectuer en Allemagne, principalement sur le grand concert de gala qu'elle a donné en présence du kaiser Guillaume II et d'une assistance d'élite.

La salle des fêtes du Kurhaus de Wiesbaden est d'une richesse somptueuse. Le palais lui-même — car c'en est un — est situé au milieu d'un parc grandiose, où tout est ravissement sur le regard. Les rues de la ville sont décorées de guirlandes et de dômes en feuillage de sapin. Partout flottent le drapeau noir, rouge et blanc et de longues banderoles aux couleurs nationales. Les chaudières en asphalte, les trottoirs, les allées des boulevards sont d'une extrême propreté. Pas un brin de paille par terre, morceau de papier. On balaye et on érige nuit et jour, surtout la nuit, dans la province rhénane.

Le concert avait lieu l'après-midi. Dès avant trois heures, une foule nombreuse s'est rassemblée sur le parcou de cortège impérial et aux abords du Kurhaus. Bien que les moindres sièges coûtent 12 marks, la splendide salle d'audition se remplit toute l'aristocratie de la ville et est représentée.

L'orchestre, comprenant une cinquantaine de violons et de violoncelles, est placé au premier plan. Derrière, contre le grand orgue, sont groupés les Crick-Sicks, dans une tenue pleine de distinction. Les rubans écarlates des insignes de la société brillent sur leurs poitrines.

A quatre heures sonnant, les fanfares du régiment d'Orange éclatent soudainement annonçant l'approche des automobiles impériales. Dans la première se tiennent l'empereur, en uniforme des chasseurs de Posen, l'impératrice et la princesse Victoria-Louise, leur fille.

Le silence est profond dans la salle du Kurhaus. Tous les assistants, debout, ont les yeux tournés vers la loge de velours et d'or dressée au fond de l'enceinte, à la hauteur de la galerie. Dans le hall central, décoré d'une profusion de fleurs, la famille impériale est reçue par le premier bourgmestre Dr Von Ihell, le conseiller président du Conseil municipal Pagenstecher, le directeur du Kurhaus, Von Hönnyer, et l'intendant général Borgmann.

L'impératrice paraît la première dans la loge. L'empereur prend place à sa droite ; la jeune princesse demeure un peu en arrière. Guillaume II promène un regard altier sur l'assistance. Soudain, comme si quelque myriétaire maître eût donné le signal à 1.500 spectateurs, un cri unanime retentit : Hoch ! hoch ! hoch ! Orchestre impérial d'un vif roulement.

A droite et à gauche de la loge, on remarque le premier président Henzenberg, le Dr Von Meiner, le conseiller-camerier Von Heimburg, le capitaine Krelak, le général commandant Von Kiehlhorn, le colonel-Conte, le conseiller de Von Gneppert, le stabilisateur du